

DESCRIPTION DES VÉHICULES HEULIEZ BUS TYPE PS 08 A 1

0 — GÉNÉRALITÉS

- 0.1 Constructeur : S.A. HEULIEZ BUS - Usine et Bureaux à 79700 RORTHAIS.
- 0.2 Marque : HEULIEZ BUS.
- 0.3 Genre : T.C.P.
- 0.4 Type : PS 08 A 1.
- 0.5 Puissance administrative : 26 CV

I — CONSTITUTION GÉNÉRALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux - 2 roues AV, 4 roues AR.
- 1.1.1 Emplacement des roues motrices : roues arrière.
- 1.1.2 Emplacement des roues directrices : roues avant.
- 1.2 Dimensions des pneumatiques : 11 R 22,5.
- 1.3 Constitution du châssis ou de la coque : ossature métallique avec profilés soudés.
- 1.4 Emplacement et disposition du moteur : incliné à l'arrière.

II — POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

- 2.1 Poids total autorisé en charge 17 400 kg
 - 2.2 Poids total roulant autorisé néant
 - 2.4 Charge maximale admissible :
 - 2.4.1 sur l'essieu 1 6 200 kg
 - 2.4.2 sur l'essieu 2 11 235 kg
- Dans le cas d'une implantation "Autocar" ces charges maximales sont limitées à 6000 kg sur l'essieu 1 et 10900 kg sur l'essieu 2.
- 2.5 Voie avant 2,077 m
 - 2.6 Voie arrière 1,888 m
 - 2.7 Empattement 5,600 m

VÉHICULE CARROSSÉ

- 2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche (voir chapitre 8 carrosserie - rubrique 8-3) 2,690 m
- 2.9 Porte-à-faux avant 3,300 m
- 2.10 Porte-à-faux arrière 11,590 m
- 2.11 Longueur hors-tout 2,500 m
- 2.12 Largeur hors-tout 2,500 m

III — MOTEUR

REGLAGE N° 1

- 3.1 Dénomination du type : MIPS 06.20.45.
- 3.1.1 Marque : RENAULT
- 3.2 Description générale :
 - 3.2.1 Genre : à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilbrequin.
Suralimentation par turbo-compresseur entraîné par le gaz d'échappement.
 - 3.2.2 Cycle : Diesel.
 - 3.2.3 Nombre de temps : 4.
- 3.3 Nombre et dispositions des cylindres : 6 en ligne, penchés à 55°.
- 3.4 Dimensions :
 - 3.4.1 Alésage (mm) : 120.
 - 3.4.2 Course (mm) : 145.
 - 3.4.3 Cylindrée (cm³) : 9 834.
- 3.5 Rapport volumétrique de compression : 16 ± 0,5/1
- 3.6 Puissance maximale (KW ISO) : 129
- 3.7 Régime de puissance maximale (tr/min) : 1 900
- 3.8 Couple maximal (mdaN ISO) : 82,4
- 3.9 Régime de couple maximal (tr/min) : 1 200
- 3.10 Régime de rotation maximal (tr/min) : 2 120 ± 40
- 3.11 Carburant utilisé : gazole.
- 3.12 Réservoir de carburant : situé dans l'empattement côté droit, capacité 200 litres. Possibilité d'un deuxième réservoir côté gauche.
- 3.13 Mode d'alimentation du moteur : injection directe.
- 3.14 Type de filtre à air : sec.
- 3.15 Allumage : par compression.
- 3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 24.
- 3.17 Dispositif d'antiparasitage : non.
- 3.18 Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur débrayable.
- 3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1.
- 3.20 Niveau sonore au point fixe
 - 3.20.1 Valeur du niveau sonore (dba) : 87
 - 3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min) 1 425
 - 3.20.3 Position de la sortie d'échappement : arrière gauche.
- 3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur diesel) : sur plaque constructeur.

Un moteur avec réglage N° 2, différent par les caractéristiques suivantes peut également être monté :

- puissance maximale (kw CEE) : 144
- couple maximal (daN CEE) : 87,5
- régime de rotation maximal (Tr/mn) : 2150 ± 40
- valeur du niveau sonore (dba) : 84) correspondant à un régime de rotation du moteur au point fixe de : 1425 tr/mn.

IV — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1 Type de boîte de vitesses : automatique N rapports + marche arrière (voir tableau).
- 4.1.1 Emplacement de la commande : au tableau de bord.
- 4.2 Type d'embrayage : coupleur hydraulique.
- 4.2.1 Mode de commande : électrique, par clavier.
- 4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbre à cardans.
- 4.4 Démultiplication de la transmission :
 - 4.4.1 Dimensions et circonférences de roulement des pneumatiques de référence (mm) : pneu 11 R 22,5 (3190 mm).
 - 4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min : voir tableau.
- Vitesse maximale à 1900 tr/min avec pneumatique 11 x 22,5 (circonférence 3,190 m).
- 4.5 Vitesse maximale : (voir tableau) limitée par construction suivant seuils autorisés.
- 4.6 Indicateur de vitesse : oui.
- 4.7 Compteur kilométrique : oui.
- 4.8 Chronotachygraphe : oui, sauf pour les véhicules qui, par dérogation, en sont dispensés.

TYPE DE BOITE : VOITH 851 (pont 14 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	6,10	5,85	35,68	5,36
2	1,43	5,85	8,36	22,89
3	1	5,85	5,85	32,71
Marche AR	4,42	5,85	25,85	7,40

VITESSE MAXIMALE : 62,16 km/h

TYPE DE BOITE : ZF 4 HP 500 (pont 14 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	2,81	5,85	16,43	11,64
2	1,84	5,85	10,76	17,78
3	1,36	5,85	7,95	24,07
4	1	5,85	5,85	32,71
Marche AR	3,97	5,85	23,22	8,24

VITESSE MAXIMALE : 62,16 km/h

TYPE DE BOITE : VOITH 851 (pont 13 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	6,10	6,30	38,43	4,98
2	1,43	6,30	9,00	21,26
3	1	6,30	6,30	30,38
Marche AR	4,42	6,30	27,84	6,87

VITESSE MAXIMALE : 57,72 km/h

TYPE DE BOITE : ZF 4 HP 500 (pont 13 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	2,81	6,30	17,70	10,81
2	1,84	6,30	11,59	16,51
3	1,36	6,30	8,56	22,35
4	1	6,30	6,30	30,38
Marche AR	3,97	6,30	25,01	7,65

VITESSE MAXIMALE : 57,72 km/h

TYPE DE BOITE : VOITH 851 (pont 16 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	6,10	5,12	31,23	6,12
2	1,43	5,12	7,32	26,14
3	1	5,12	5,12	37,38
Marche AR	4,42	5,12	22,63	8,45

VITESSE MAXIMALE : 71,02 km/h

TYPE DE BOITE : ZF 4 HP 500 (pont 16 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	2,81	5,12	14,38	13,31
2	1,84	5,12	9,42	20,31
3	1,36	5,12	6,96	27,49
4	1	5,12	5,12	37,38
Marche AR	3,97	5,12	20,32	9,41

VITESSE MAXIMALE : 71,02 km/h

TYPE DE BOITE : VOITH 851 (pont 15 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	6,10	5,46	33,30	5,74
2	1,43	5,46	7,80	24,53
3	1	5,46	5,46	35,05
Marche AR	4,42	5,46	24,13	7,93

VITESSE MAXIMALE : 66,59 km/h

TYPE DE BOITE : ZF 4 HP 500 (pont 15 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	2,81	5,46	15,34	12,47
2	1,84	5,46	10,04	19,06
3	1,36	5,46	7,42	25,79
4	1	5,46	5,46	35,05
Marche AR	3,97	5,46	21,67	8,83

VITESSE MAXIMALE : 66,59 km/h

TYPE DE BOITE : DOROMAT 874 (pont 14 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	8	5,85	46,8	4,08
2	3,2	5,85	18,66	10,25
3	1,4	5,85	8,19	23,36
4	1	5,85	5,85	32,71
Marche AR	11	5,85	64,35	2,97

VITESSE MAXIMALE : 62,16 km/h

TYPE DE BOITE : ZF 5 HP 500 (pont 13 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	2,81	6,30	17,70	10,81
2	1,84	6,30	11,59	16,51
3	1,36	6,30	8,56	22,35
4	1	6,30	6,30	30,38
5	0,80	6,30	5,04	37,97
Marche AR	3,97	6,30	25,01	7,65

VITESSE MAXIMALE : 72,12 km/h

TYPE DE BOITE : DOROMAT 874 (pont 13 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	8	6,30	50,4	3,79
2	3,2	6,30	20,16	9,49
3	1,4	6,30	8,82	21,70
4	1	6,30	6,30	30,38
Marche AR	11	6,30	69,30	2,76

VITESSE MAXIMALE : 57,72 km/h

TYPE DE BOITE : ZF 5 HP 500 (pont 14 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	2,81	5,85	16,43	11,64
2	1,84	5,85	10,76	17,78
3	1,36	5,85	7,95	24,07
4	1	5,85	5,85	32,71
5	0,80	5,85	4,68	40,89
Marche AR	3,97	5,85	23,22	8,24

VITESSE MAXIMALE : 77,70 km/h

TYPE DE BOITE : DOROMAT 874 (pont 15 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	8	5,46	43,68	4,38
2	3,2	5,46	17,47	10,95
3	1,4	5,46	7,64	25,05
4	1	5,46	5,46	35,05
Marche AR	11	5,46	60,06	3,18

VITESSE MAXIMALE : 66,60 km/h

TYPE DE BOITE : ZF 5 HP 500 (pont 15 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	2,81	5,46	15,34	12,47
2	1,84	5,46	10,04	19,06
3	1,36	5,46	7,42	25,79
4	1	5,46	5,46	35,05
5	0,80	5,46	4,36	43,89
Marche AR	3,97	5,46	21,67	8,83

VITESSE MAXIMALE : 83,40 km/h

TYPE DE BOITE : DOROMAT 874 (pont 16 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	8	5,12	40,96	4,67
2	3,2	5,12	16,38	11,68
3	1,4	5,12	7,16	26,73
4	1	5,12	5,12	37,38
Marche AR	11	5,12	56,32	3,39

VITESSE MAXIMALE : 71,02 km/h

TYPE DE BOITE : ZF 5 HP 500 (pont 16 x 41)

Combinaison des vitesses	Rapports de boîtes	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h
1	2,81	5,12	14,38	13,31
2	1,84	5,12	9,42	20,31
3	1,36	5,12	6,96	27,49
4	1	5,12	5,12	37,38
5	0,80	5,12	4,09	46,79
Marche AR	3,97	5,12	20,32	9,41

VITESSE MAXIMALE : 88,91 km/h

V - SUSPENSION

- 5.1 Avant : 2 ressorts hélicoïdaux - 2 ressorts pneumatiques - barre stabilisatrice - roues indépendantes - 2 amortisseurs hydrauliques - 2 valves de nivellement.
- 5.2 Arrière : 2 ressorts à lames - 4 ressorts pneumatiques - barre stabilisatrice - 2 amortisseurs hydrauliques - 1 valve de nivellement.

VI - DIRECTION

- 6.1 Type de direction : à vis et écrou avec assistance hydraulique intégrée.
- 6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) : 23,090 m.

VII - FREINAGE

- 7.1 Frein de service : à double circuit agissant respectivement sur les roues avant et arrière.
- 7.2 Répartiteur de freinage : non.
 - 7.2.1 Dispositif anti-bloqueur des roues : non.
- 7.3 Frein de secours : commande manuelle agissant sur les cylindres de frein arrière.
- 7.4 Frein de stationnement : commande manuelle agissant sur les cylindres de frein arrière provoquant leur verrouillage mécanique.
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
 - 7.5.1 Frein de service : pneumatique.
 - 7.5.2 Frein de secours : pneumatique.
 - 7.5.3 Frein de stationnement : pneumatique par verrou à ressort.
- 7.6 Assistance des freins : non.
- 7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie : 4 réservoirs d'air comprimé.
 - 2 de 40 l. pour essieux 1 et 2.
 - 1 de 40 l. pour servitudes.
 - 1 de 20 l. pour frein de secours.
 - 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : 1 voyant lumineux par réservoir sur tableau de bord.
 - 7.7.2 Paramètre mesuré sur l'alarme : chute de pression d'air.
 - 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : par bouton test sur tableau de bord.
- 7.8 Type de freins :
 - 7.8.1 Frein de service : à tambours.
 - 7.8.2 Frein de secours : à tambours.
 - 7.8.3 Frein de stationnement : à tambours.
- 7.9 Ralentisseur : hydraulique incorporé à boîte de vitesse.

VIII - CARROSSERIE

- 8.1 Description sommaire de la carrosserie :
 - 8.1.1 Carrosserie autoportante pour autobus ou autocars constituée d'un soubassement, de 2 faces latérales, d'une face avant et d'une face arrière.
- 8.2 Matériaux constituant la carrosserie :
 - 8.2.1 Nature : structure réalisée en profilés acier soudé, renforcée par tôle acier. Revêtement extérieur carrosserie en tôle acier et polyester, plancher contreplaqué.
 - 8.2.2 Protection contre l'incendie : structure et soubassement incombustible, plancher ignifugé.
- 8.3 Nombre de places : déterminé selon les prescriptions de l'arrêté ministériel du 2 Juillet 1982, relatif aux transports en commun de personnes.

IMPLANTATIONS AUTOBUS

Implantation	Places assises	Places	Surfaces m ² pour	Plan	Version	Implantation	Places assises	Places	Surfaces m ² pour	Plan	Version
1	25	81	10,157	7 269 849	2	35	44	47	5,994	7 269 897	2
2	26	77	9,61	7 269 908	2	36	37	62	7,828	7 269 884	2
3	27	76	9,526	7 269 831	2	37	38	56	7,118	7 269 882	2
4	28	74	9,282	7 269 829	2	38	39	56	7,066	7 269 909	2
5	28	72	8,979	7 269 832	2	39	34	71	8,881	7 269 869	2
6	28	72	9,025	7 269 833	2	40	34	71	8,881	7 269 870	2
7	28	72	9,046	7 269 850	2	41	35	65	8,242	7 269 880	2
8	28	66	8,191	7 269 851	2	42	35	65	8,242	7 269 881	2
9	29	72	8,996	7 269 848	2	43	35	65	8,162	7 269 883	2
10	30	66	8,202	7 269 852	2	44	33	66	8,275	7 269 879	2
11	30	70	8,722	7 269 836	2	45	33	71	8,975	7 269 907	2
12	30	67	8,380	7 269 854	2	46	32	74	9,363	7 269 891	2
13	30	69	8,580	7 269 855	2	47	32	71	8,978	7 269 876	2
14	30	67	8,344	7 269 853	2	48	32	76	9,491	7 269 877	2
15	31	65	8,180	7 269 834	2	49	32	71	8,961	7 269 911	2
16	31	67	8,350	7 269 857	2	50	31	79	9,925	7 269 872	2
17	31	66	8,191	7 269 856	2	51	31	79	9,905	7 269 873	2
18	32	62	7,739	7 269 858	2	52	31	74	9,288	7 269 874	2
19	31	63	7,936	7 269 825	2	53	31	78	9,779	7 269 875	2
20	33	62	7,746	7 269 859	2	54	30	78	9,770	7 269 843	2
21	35	55	6,908	7 269 837	2	55	30	80	10,028	7 269 871	2
22	42	39	4,898	7 269 838	2	56	29	83	10,382	7 269 866	2
23	31	55	6,909	7 269 823	3	57	26	87	10,928	7 269 863	2
24	26	72	9,062	7 269 861	3	58	28	81	10,115	7 269 865	2
25	26	73	9,123	7 269 860	3	59	28	77	9,681	7 269 889	3
26	24	75	9,411	7 269 864	3	60	28	80	10,007	7 269 905	3
27	29	64	8,038	7 269 862	3	61	29	76	9,537	7 269 890	3
28	48	40	5,120	7 269 898	2	62	30	68	8,556	7 269 912	2
29	49	40	5,123	7 269 887	2	63	30	68	8,510	7 269 951	2
30	45	49	6,128	7 269 886	2	64	28	72	8,979	7 269 950	2
31	35	64	8,040	7 269 910	2	65	30	79	9,931	7 269 954	2
32	46	40	5,120	7 269 888	2	66	33	61	7,640	7 269 957	2
33	42	46	5,817	7 269 885	2	67	1			7 269 958	2
34	43	53	6,663	7 269 899	2	68	1			7 269 959	3

8.3.2 Autocar (interurbain)

69	42	21	4,898	7 269 961	2
----	----	----	-------	-----------	---

8.4 Sièges :

- 1 siège conducteur
- Sièges passagers : voir implantations ci-dessus.

8.5 Nombre de portes :

- 2 à droite dont 1 dans porte-à-faux avant et 1 dans empattement, ou 3 à droite dont 1 dans porte-à-faux avant et 2 dans empattement.

8.5.1 Fermetures : par commande électro-pneumatique.

8.5.3 Types de portes et commandes :

- Louvoyantes intérieures avec commande de sécurité intérieure et extérieure.

8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres :

8.6.1 Emplacement :

- face latérale droite : 4 baies dont 1 fenêtre de secours.
- face latérale gauche : 6 baies dont 2 fenêtres de secours.
- face arrière : une glace.

8.6.2 Mode d'ouverture :

- basculante ou coulissante. Les fenêtres de secours sont du type "relevables".

8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages

- 8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté.
- 8.7.2 Vitres latérales : verre trempé.
- 8.7.3 Lunette arrière : verre trempé.

IX — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1 Feux de route : 2 indépendants.
- 9.2 Feux de croisement : 2 indépendants.
- 9.3 Feux de position avant : 2 incorporés aux feux de croisement.
- 9.4 Feux rouge arrière : 2.
- 9.5 Indicateur de changement de direction :
 - 9.5.1 Avant : 2.
 - 9.5.2 Arrière : 2.
 - 9.5.3 Latéraux : 2 ou 4 en option.
- 9.6 Feux stop : 2.
- 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : par 2 feux.
- 9.8 Dispositifs réfléchissants :
 - 9.8.1 Arrière : 2.
 - 9.8.2 Latéraux : 5 sur chaque face latérale.
- 9.9 Feux de détresse : oui.
- 9.10 Feux de marche arrière : oui.
- 9.11 Feux de brouillard :
 - 9.11.1 Arrière : 2.
 - 9.11.2 Avant : non (en option 2).
- 9.12 Feux d'encombrement :
 - 9.12.1 Avant : 2.
 - 9.12.2 Arrière : 2.

X — DIVERS

- 10.1 Accessoires
 - 10.1.1 Essuie-glaces : 2 vitesses.
 - 10.1.2 Lave-glaces : oui.
 - 10.1.3 Rétroviseurs : 1 intérieur et 2 extérieurs.
 - 10.1.4 Avertisseurs sonores : 1.
 - 10.1.5 Dispositif antivol : non.
 - 10.1.6 Equipements particuliers : éclairage intérieur, chauffage, dégivrage, pare-soleil chauffeur, protection des circuits électriques, coupe circuit. L'équipement doit être complété par le propriétaire de l'autobus qui a, à sa charge, la fourniture de : l'extincteur.
- 10.2 Marques d'identité
 - 10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : dans marchepied avant.
 - 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur longeron arrière droit dans compartiment moteur.
 - 10.2.3 VJ 1 : Identification du constructeur. — PS08A1 : Caractéristique générale du véhicule. — PX 100 000 : Caractéristique du véhicule déterminé.
 - 10.2.4 Le numéro d'identification commence à : VJ1 PS 08 A1 PX 100.046.
 - 10.2.5 Identification du moteur : sur carter cylindre, à droite.

PROCES VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées le 19 Décembre 1984 à la demande du constructeur que le véhicule au numéro d'identification VJ1 PS 08 A1 PX 100051 présenté comme prototype d'une série de marque HEULIEZ BUS type PS 08 A1 satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.97, R.104 et R.105 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

A NIORT, le 15 Janvier 1985
Le Chef de Section des T.P.E.,
S. BOURINET

A NIORT, le 15 Janvier 1985
L'Ingénieur Subdivisionnaire des Mines,
J. NEAU

Vu et Approuvé
Enregistré sous le n° A 85-8
A POITIERS, le 16 Janvier 1985
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie,
et de la Recherche Poitou-Charentes,
Le Secrétaire Général,
P. REY

MISE A JOUR N° 1

La notice ci-dessus qui précède le procès-verbal de réception a été mise à jour conformément aux prescriptions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1954 modifié relatif à la réception des véhicules.

Cette mise à jour s'applique à compter du numéro d'identification suivant : VJ1 PS 08 A 1 PX 100215.

A NIORT, le 1^{er} Août 1985
L'Ingénieur Subdivisionnaire Départemental des Mines
J. NEAU

Vu, approuvé et enregistré sous le n° A-85-73
POITIERS, le 2 Août 1985
Le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche,
G. BIETTE

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, S.A. HEULIEZ BUS, constructeur à 79700 RORTHAIS, certifions :

a) que le véhicule :

1) Genre	T C P
2) Marque	HEULIEZ BUS
3) Type	PS 08 A1
4) Numéro dans la série du type	VJ 1 PS 08 A1 PX 1 02 163 (1)
5) Source d'énergie	GO
5 bis) Cylindrée (en cm ³)	9 840 cm ³
*5 ter) Niveau sonore de référence	Réglage n° 1 : 87 dBA Réglage n° 2 : 84 dBA
Régime de rotation du moteur correspondant	1 425 tr/mn
6) Puissance administrative	26 CV
*7) Carrosserie	Bus ou Bus non aménagé ou Car
longueur	11,590 m
largeur	2,500 m
surface	28,97 m ²
8) Nombre de places (1)	
- Implantation N°	13
- Places assises	30 y compris conducteur
- Places debout	69
9) Chargé utile (1)	7 580 kg
10) Poids à vide en ordre de marche (1)	9 820 kg
11) Poids total autorisé en charge	17 400 kg
12) Poids total roulant autorisé	17 400 kg

est entièrement conforme au type décrit ci-dessus.

b) que le véhicule sort de nos ateliers le **31 JANVIER 1989** pour être livré à **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES**
TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS Fait à RORTHAIS, le **31 JANVIER 1989**
HOTEL DE VILLE
02209 SOISSONS

* Rayer les mentions inutiles.

(1) A compléter.

NOTA - Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes du front) l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture.
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service des mines.

SA HEULIEZ BUS

Siège social :

RORTHAIS 79700 MAULÉON

Tél. 49 81 07 07

SIRET 316.699.996 00032 - Code APE 3114
RCS BRESSUIRE B 316.696.996